



HOCKEY CANADA
PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS
SÉMINAIRE DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS DE GARDIENS DE BUT
ENDROIT : TBD
juin 2023

ÉVÉNEMENT : *Séminaire de certification des entraîneurs de gardiens de but*

Hockey Canada offrira un **séminaire de certification des entraîneurs de gardiens de but** du PNCE à [Location TBD], qui durera 4 jours.

Le nombre maximal de délégués à ce séminaire est de 20. Les membres provinciaux et territoriaux, de concert avec le personnel de Hockey Canada, choisiront les délégués (veuillez vous reporter à la marche à suivre et aux échéanciers à la page 4 pour en savoir plus).

Une fois le séminaire et toutes les tâches subséquentes terminés, les délégués obtiendront une certification **d'entraîneurs de gardiens de but de Hockey Canada**. La certification sera maintenue sur une base annuelle conformément aux exigences de Hockey Canada et des membres.

CRITÈRES DE SÉLECTION : *Délégués à la certification des entraîneurs de gardiens de but du PNCE*

Les candidats et candidates au séminaire doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Travailler actuellement avec des gardiens ou gardiennes de but de grand talent au sein d'une équipe ou d'une association de hockey locale (du hockey féminin ou hockey mineur à la haute performance).
- Travailler actuellement avec des athlètes de tous les âges en tant qu'entraîneur ou entraîneuse auprès de gardiennes ou gardiens de but, sans affiliation à une équipe.
- Détenir une adhésion en règle auprès d'un membre, de la Ligue nationale de hockey, de la Ligue canadienne de hockey, d'U SPORTS, de la Ligue de hockey junior canadienne ou de l'Association canadienne du sport collégial.

LIGNES DIRECTRICES POUR LA SÉLECTION

Le candidat ou la candidate doit tenir compte des lignes directrices suivantes au moment de préparer sa demande :

- la qualité des expériences passées et présentes en entraînement ou en instruction;
- les raisons motivant son intérêt envers le séminaire;
- le potentiel et la capacité de réussir chacune des composantes de l'évaluation

nécessaires à la certification dans un délai de deux ans;

- le travail avec des gardiens ou gardiennes de but ou des équipes qui remplissent les critères;
- la possibilité de travailler un jour auprès des gardiens ou gardiennes de but au sein d'un programme de haute performance d'un membre ou à l'échelle nationale.

La durée du programme de **certification des entraîneurs de gardiens de but** de Hockey Canada est considérable. Les personnes retenues mettront probablement deux ans pour effectuer toutes les composantes du cours.

ATTENTES ENVERS LES DÉLÉGUÉS

Pour réussir le programme, il faudra :

- comprendre les critères et le processus de sélection ainsi que les exigences d'évaluation;
- répondre à toutes les exigences du processus de demande;
- terminer le séminaire et toutes les tâches subséquentes;
- s'engager à travailler au sein de son membre après le séminaire, en donnant notamment des stages au personnel entraîneur et en contribuant aux stages pour les gardiens ou gardiennes de but, selon les besoins.

MARCHE À SUIVRE POUR L'ÉVALUATION DES DÉLÉGUÉS

L'évaluation des délégués à la certification des entraîneurs de gardiens de but portera sur les éléments suivants.

Évaluation du chef de groupe

Pendant la durée du séminaire, les délégués entreprendront une série de tâches collectives, concevront et dirigeront des séances d'entraînement sur glace et prendront part à d'autres tâches collectives et individuelles. L'accomplissement de ces tâches conformément aux attentes clairement énoncées au séminaire permettra d'accéder aux prochaines étapes, soit l'évaluation écrite et l'évaluation sur glace.

Évaluation écrite

Les délégués qui réussissent l'évaluation du chef de groupe devront réaliser un travail écrit. L'accomplissement de la tâche conformément aux attentes clairement énoncées au début du séminaire permettra d'accéder à la troisième étape de l'évaluation, soit l'évaluation sur place sur la glace.

Évaluation sur place



Les délégués seront évalués sur le terrain par une évaluatrice ou un évaluateur compétent désigné par Hockey Canada. L'évaluation sur place comporte les volets suivants :

- la tenue d'une séance d'entraînement ou formation pour les gardiens ou gardiennes de but distincte ou dans le cadre d'une séance d'entraînement d'équipe;
- une révision virtuelle (révision du plan annuel, démonstration objective de l'instruction).

Ces volets de l'évaluation sur place se dérouleront dans une période relativement courte (un an à partir de la fin du séminaire). La séance distincte pour les gardiens ou gardiennes de but sera suivie d'exercices dans le cadre d'un entraînement d'équipe, et la révision virtuelle conclura l'évaluation sur place.

Autres exigences

La certification comporte également les exigences suivantes :

- Présence à toutes les séances du séminaire.
- Participation pleine, entière et enthousiaste à toutes les activités de groupe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INSCRIPTION

Délégués sélectionnés pour la certification des entraîneurs de gardiens de but

Les frais d'inscription de 1 000 \$ (**payables à Hockey Canada**) comprennent tous les coûts associés au séminaire, y compris les repas, l'hébergement, le transport terrestre sur le site, les ressources du programme et les évaluations sur place après le séminaire.

Les délégués sont responsables du transport à l'aller et au retour de la ville choisie pour le séminaire. Tout le transport terrestre pendant le séminaire sera fourni par Hockey Canada.



MARCHE À SUIVRE ET ÉCHÉANCIERS RELATIFS À LA DEMANDE

<u>DATE</u>	<u>MESURE</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>
15 décembre 2022	Distribution des demandes aux directeurs techniques des membres	Hockey Canada
20 décembre 2022	Distribution des trousseaux pour la présentation d'une candidature	Hockey Canada et directeurs techniques
15 mars 2023	Date limite pour la soumission à Hockey Canada	Candidat(e)s
30 mars 2023	Confirmation des sélections auprès des membres	Hockey Canada
5 avril 2023	Choix définitif des délégués	Hockey Canada
6 avril 2023	Courriel de confirmation envoyé aux délégués retenus	Hockey Canada
1 ^{er} juin 2023	Paiement des frais d'inscription à Hockey Canada (1 000 \$)	Délégués